

Contenu  
Menu  
Recherche



## LegalTech : un phénomène qui concerne aussi les directions juridiques.

- mercredi 18 janvier 2017

Le développement des legaltech [1] s'est rapidement accéléré et est aujourd'hui au centre de l'évolution du marché du droit. Pour accompagner ce phénomène, le Village de la Justice et l'association Open Law le Droit ouvert ont décidé de co-organiser, pour la première fois, un « Village de la LegalTech », dans le cadre du Paris Open Source Summit, les 16 et 17 novembre derniers [2]. Rythmés par des conférences sur les technologies et le droit, des pitch d'acteurs du marché présents et d'ateliers, ces deux jours ont accueilli 700 visiteurs ... parmi lesquels des juristes d'entreprise et des directeurs juridiques. Car le mouvement touche également leurs fonctions et leurs pratiques.

« Le mot 'legaltech' est sur toutes les lèvres, nous nous sommes donc dit que le mieux, c'était de nous rencontrer » a expliqué Christophe Albert, directeur web du Village de la Justice, pour ouvrir la première conférence du Village de la LegalTech. En effet, la legaltech est maintenant sous le feu des projecteurs : big data, blockchain ou justice prédictive, autant de nouvelles technologies qui entendent révolutionner le monde du droit. « Ces changements modifieront de plus en plus votre façon de travailler, affirme Christophe Albert. On utilisera de plus en plus de nouveaux outils, et la relation client vous poussera à y aller. » Et les juristes d'entreprise ne seront pas épargnés.

Des technologies « révolutionnaires »

Intervenant lors de la conférence inaugurale du salon consacrée aux impacts de la révolution numérique sur la pratique et les métiers des professionnels du droit, Marie Abadie, directrice des affaires juridiques Microsoft France, en est en tout cas convaincue. Prenant l'exemple de son département, comportant cinq juristes pour 1200 opérationnels, elle explique que « de plus en plus, les budgets se réduisent, et de moins en moins, nous aurons de juristes. Nous sommes très orientés sur la mutualisation des savoirs. » Les outils technologiques sont déjà d'une grande aide pour les juristes d'entreprise. Gestion électronique des données, outils collaboratifs, plateformes d'échange ... « Pour nous, c'est révolutionnaire, confirme-t-elle. Les plateformes de partage sont extraordinaires : elles peuvent vous accompagner de la création de votre véhicule contractuel ou un document quel qu'il soit, jusqu'à la négociation, jusqu'à la signature, jusqu'à l'archivage, et cela permet après de faire des statistiques, et d'optimiser nos coûts. » Car c'est bien le challenge des directions juridiques actuelles : l'optimisation. Des coûts, d'abord, sujet délicat pour les fonctions supports au sein des entreprises, et du temps aussi, « extrêmement précieux » pour les juristes.



Marie Abadie, directrice des affaires juridiques Microsoft France

Les legaltech entendent donc mettre au service des juristes des technologies performantes. Certaines vont d'abord permettre de libérer les directions juridiques de certaines tâches. Marie Abadie explique qu'elle aimerait défendre en interne la création d'un chatbot qui répondrait aux premières questions des opérationnels. A force d'être enrichi, « cet outil pourrait nous allégerait d'un nombre significatif de réponses ». Sur cette même logique, l'utilisation du machine learning est parfaitement adaptée aux directions juridiques. Le système repose sur un code informatique ou un logiciel qui apprend de réponses données à un questionnaire. Celles-ci lui permettent de comprendre plus rapidement et plus précisément une situation, et d'apporter des réponses de plus en plus fiables. « Je trouve ça fantastique, confirme Marie Abadie. Les algorithmes peuvent être de plus en plus intelligents et se nourrir de plus en plus. Certes, nous avons tous les outils de recherche sur internet, mais je trouve qu'avoir quelque chose pour nos professions, ça aide. Notamment pour anticiper dans un précontentieux : on me dit quelles sont mes chances de gagner, quelles sont mes chances de perdre. »

Les outils d'accès rapide à la jurisprudence et de justice prédictive qui se développent actuellement remplissent par exemple ces objectifs de temps et de coût. « Je ne vous le cache pas, je consulte Doctrine.fr ! affirme Marie Abadie. Je suis encore attachée aux codes, mais je n'ai plus le temps d'ouvrir les codes papiers et je n'ai pratiquement plus de documents. » Reposant sur le big data et l'analyse d'une quantité massive d'informations, ces technologies permettront d'avoir une visibilité sur la jurisprudence, des statistiques sur les contentieux, et ainsi de réduire les coûts liés aux avocats. En ayant la possibilité d'estimer en amont, et rapidement, les risques, le juriste pourra alors mieux les gérer, et saisir les avocats sur des dossiers plus importants.

« L'ubérisation de la direction juridique, pas des juristes »

Comme pour les autres professions du droit, les legaltech présentent de nombreux avantages pour les directions juridiques, sans pour autant menacer le juriste. « C'est l'ubérisation de la direction juridique, pas des juristes, confirme Marie Abadie. Nous nous appuyons sur des outils, mais nous restons avec tout notre savoir et notre valeur ajoutée. La machine n'est nourrie que parce qu'on la nourrit. C'est la complémentarité des choses qui est intéressante. » En effet, cette optimisation constante permettra aux juristes de ne se consacrer qu'à « la crème », mais également d'être « plus agiles ». « Je pense que toute l'intelligence sera dans la gestion de ce flot d'informations : quelles sont mes priorités ? quels sont les outils que je prends ? Il faudra que je fasse le bon choix et que je sache organiser l'accès à l'ensemble de ses informations. »

Le message est important, face aux craintes que peuvent générer ces legaltech : il ne s'agit pas de substituts, mais d'outils. Et le devenir des professionnels dépendra de ce qu'ils en feront.



De droite à gauche : Marie Abadie ; Rui Cabrita, Avocat Associé, finaliste du Prix de l'innovation des Avocats du Village de la Justice 2016 ; Philippe Wagner, Co-fondateur CaptainContrat ; Christophe Albert, Cofondateur Village de la Justice.

L'étape essentielle, pour en tirer le meilleur parti, reste la formation, dès les études et tout au long de sa carrière. Et cette connaissance des technologies nouvelles deviendra également indispensable pour travailler avec les professionnels. « *Pour parler de certains sujets, il faut savoir de quoi on parle, et connaître la partie technique*, souligne Marie Abadie. *Des entreprises développent des diplômes internes pour permettre à ceux qui veulent franchir le cap de se certifier. Nous faisons nous-mêmes appel à des prestataires pour former certains juristes qui sont à la frontière entre deux mondes. Nous sommes obligés d'apprendre les nouvelles technologies pour être au courant de ce qui se fait et être au point.* »

Compte tenu de la vitesse à laquelle se développent les legaltech, elles constituent effectivement l'avenir des juristes ... mais un avenir plus proche que l'on ne pourrait le croire. Elles doivent donc impérativement accompagner les grands changements que connaissent les départements juridiques. Alors, quand monterez-vous dans le train des legaltech ?

**Article initialement publié dans le Journal du Management Juridique n°54.**

Clarisse Andry  
Rédaction du Village de la Justice

Notes :

[1] Une entreprise de la legaltech s'entend comme une organisation qui propose, fournit et/ou développe des technologies au service du droit pour de l'accès à la justice.

[2] Prochaine Edition en novembre 2017.

Articles liés :

Salon de la LegalTech, le film.

Le 1er salon français de la LegalTech (presque) comme si vous y étiez !

[http://www.village-justice.com/articles/LegalTech-phenomene-qui-concerne-aussi-les-directions-juridiques,24015.html?utm\\_source=Village+Bulletin&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=%C2%BB%C2%BB+A+lire+sur+le+Village+de+la+justice+cette+semaine...&utm\\_content](http://www.village-justice.com/articles/LegalTech-phenomene-qui-concerne-aussi-les-directions-juridiques,24015.html?utm_source=Village+Bulletin&utm_medium=email&utm_campaign=%C2%BB%C2%BB+A+lire+sur+le+Village+de+la+justice+cette+semaine...&utm_content)